



*Un projet*

*Un village*

*Un avenir*

**Rapport**

\*\*\*

**Rénovation du bâtiment  
communal**

\*\*\*

**Route de l'Isle 2—Cuarnens**



# Un projet – un village – un avenir

## Table des matières

Introduction.....	2
Préambule .....	3
Cuarnens demain .....	4
✓ Le positif : .....	4
✓ Le négatif : .....	4
✓ Réalisation des espaces .....	6
La Cuarnanaise, une plateforme pour tous.....	7
✓ Les sujets suivants ont été soulevés : .....	7
Autres séances et divers par le Municipal en charge.....	8
✓ Christophe Chappuis pour la partie restauration / Hôtel.....	8
➤ La restauration.....	8
➤ Hôtel .....	8
✓ Fiduciaire Vermot Sàrl pour le rendement.....	9
➤ Tableau 01 pour le rendement :.....	9
➤ Tableau 02 – comparaison avec les loyers actuels.....	10
➤ Tableau 03 – comparaison des coûts de rénovation / construction .....	10
➤ Tableau 04 – comparaison des coûts de rénovation globale avec uniquement l'Hôtel de France.....	11
✓ UCV pour l'état des finances de la commune et la structure juridique .....	12
➤ Plusieurs pistes sont possibles .....	12
Remarques personnelles .....	13
➤ Quelques réflexions à ce sujet : .....	13
Remerciements.....	14
Conclusion .....	14



## Un projet – un village – un avenir

### Introduction

# Un projet, un village, un avenir !

Ces trois mots résument le formidable défi que vivra la Commune de Cuarnens ces prochaines années.

Avec **ce projet**, il s'agit de renforcer le pôle central commun aux habitants de la Commune.

Dans ces mêmes murs qui ont déjà en mémoire les longues soirées échangées au bistrot, à la grande salle et les décisions importantes prises par les autorités. En créant un lieu de rencontres multiples adapté à la jeunesse et au mode de vie actuel, la commune prend le pari de la dynamique et de l'intégration des nouveaux habitants.

Ce projet s'adresse à ceux qui souhaitent vivre dans leur **village**, s'y épanouir avec fierté, y imaginer des activités locales économiques, sociales et écologiques, y éllever une famille afin de léguer ces mêmes valeurs à ses enfants et petits-enfants.

On peut concilier tradition et ambition pour se construire **un avenir**.

L'ambition concrétise l'espoir, elle est rassembleuse et nourricière, elle est le lien intergénérationnel qui donne cette force incroyable à une société qui a envie de partager, de convaincre, d'afficher avec fierté son regard sur le futur.

De Charles Baudelaire :

Un extrait : « *Il est l'heure de s'enivrer ! Pour n'être pas les esclaves martyrisés du Temps, enivrez-vous ; enivrez-vous sans cesse ! De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. »*

Il est temps de s'enivrer de ce projet villageois  
pour ne pas être les esclaves martyrisés  
du Temps !

«24 Heures» le 16 avril 2020 :

« ... Les communes devront revoir chacune leur stratégie.  
Voir si des investissements ont encore un sens et repenser le collectif. Et là, ce n'est pas qu'une question d'argent ! »





# Un projet – un village – un avenir

## Préambule

Le bâtiment administratif de la commune de Cuarnens, no ECA 83, selon extrait du Registre Foncier.

Au sein de celui-ci se trouve :

- L'administration communale
- Un congélateur public
- Une grande salle avec scène et deux loges
- Une salle de conférence – la salle des sociétés
- Des locaux de stockage – pour la jeunesse notamment
- Une épicerie avec dépôt
- L'hôtel-restaurant de France
- Un appartement de fonction.
- Des galetas et caves

La partie « Hôtel de France » est dans un état de vétusté, voire de délabrement ne correspondant plus aux normes imposées par notre société, et avec la fin de carrière des tenanciers actuels, il est temps de se pencher sur un projet avant que le département ad hoc du canton ne vienne y mettre son nez !

**Renforçons la belle image de notre village !**

D'autre part, il est inimaginable de remettre cet établissement public à un nouveau repreneur dynamique sans reconsidérer la totalité de l'immeuble.

La rénovation du bâtiment dans son ensemble imposait une réflexion globale sur les envies et les besoins des Cuarnenais pour les prochaines années et au-delà.

Dès lors, deux groupes de travail ont été constitués :

- Cuarnens demain
- La Cuarnanaise





## Un projet – un village – un avenir

### Cuarnens demain

Ce premier groupe de travail fût constitué de jeunes et moins jeunes de différents horizons. Des personnes ont été invitées à venir donner leur avis (des nouveaux habitants par exemple).

Ces séances se sont déroulées entre le 31 janvier et le 5 mai 2018.

Afin de laisser libre expression à toutes les possibilités de transformation du bâtiment, allant de sa destruction à la réalisation d'une tour par exemple, la priorité des réflexions a fait abstraction de tout soucis d'argent pour que toutes bonnes idées jaillissent !

Diverses questions ont été soulevées, notamment une bonne stratégie de communication de la part de la commune pour les sociétés locales.

Très vite est apparu :

- Le besoin de lien social, de partage
- Donner l'envie à des personnes de s'installer à Cuarnens, d'y trouver un village sympathique, achalandé d'infrastructures modernes et traditionnelles à la fois
- La cohésion et l'échange intergénérationnel !

Il était déjà évident qu'un établissement public devait trouver sa place dans ce que nous appellerons dorénavant : **UN PROJET !**

La question de l'emplacement a été soulevée !

Est-ce qu'il ne serait pas intéressant de réaliser un restaurant sur la zone d'utilité publique à côté de la salle polyvalente ?

✓ Le positif :

- Regroupement des infrastructures (UAPE, cantine, salle polyvalente, salles de réunions, ...)
- Création de places de parc suffisantes
- Dégagement intéressant
- Proximité des écoles
- Proximité de la chaudière du CAD

✓ Le négatif :

- Eloignement de l'axe routier
- Nuisances relatives aux activités agricoles
- Rupture de la synergie « épicerie-bistrot-hôtel »
- Réalisation d'un nouveau complexe (coût )
- Que faire du bâtiment actuel (coût)
- Rupture avec un bien désormais symbolique



## Un projet – un village – un avenir

Fort de ces différents éléments, le choix s'est porté sur le **maintien du bâtiment actuel**, d'envisager sa rénovation dans son ensemble en intégrant le bâtiment de Luc Chappuis dans ce projet (bat. ECA no 84, selon extrait du Registre Foncier).

Luc Chappuis a été contacté et a confirmé son intérêt.

On peut se réjouir de son engagement, **c'est un premier soutien important**.

Concernant l'Hôtel de France, voici un extrait du PV du 31 janvier 2018

### *Hôtel de France*

- *Conserver une auberge communale de type bistrot où la convivialité est présente.*
- *Maintenir une dimension adaptée et rentable.*
- *Continuer à proposer des chambres d'hôtel.*
- *Approcher M. Luc Chappuis pour savoir s'il souhaite vendre la partie du bâtiment lui appartenant. Comment occuper cet espace ?*
- *Etre vigilant sur la capacité des places de parc en lien avec la fréquentation du bistrot. Améliorer la signalétique des parkings.*
- *Etre attentif au bruit que génère un établissement public.*
- *Améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite.*
- *Envisager la possibilité de faire appel à des concours pour le projet de réfection.*
- *Attention à ce que la vétusté de l'Hôtel de France ne nuise pas à la réputation de l'auberge communale de Cuarnens.*
- *Planifier la retraite des tenanciers*



Autre élément important qui a retenu l'attention de ce groupe de travail, c'est la possibilité d'utiliser des matériaux locaux pour la réalisation de ce projet comme notre bois, les pierres du Jura, ceci dans la mesure du possible.

De plus, nous attacherons une attention particulière à récupérer des objets souvenirs afin de donner une touche de tradition et d'histoire au futur restaurant !



## Un projet – un village – un avenir

Dès lors, il ne restait plus qu'à s'intéresser au contenu du projet !

### ✓ Réalisation des espaces

- La création d'appartement à loyer modéré pour des jeunes et moins jeunes
  - o Le but au-delà des loyers que nous souhaitons raisonnables, c'est le lien entre les générations, avec création d'accès faciles pour l'ensemble du projet qui est important.
- Le maintien d'un congélateur public
  - o L'idée est d'en constituer 3 compartiments :
    - Un public
    - Un pour le restaurant
    - Un pour l'épicerie
  - o La récupération de l'énergie à des fins de chauffage fait également partie de l'étude
- La rénovation complète de l'hôtel-restaurant de France
  - o Aucun commentaire supplémentaire à ce stade
- De réaliser un maximum de places de parc
  - o C'est une clé importante pour l'ensemble du projet avec notamment des places temporaires.
- La rénovation de l'épicerie
  - o Nous voulons également valoriser cette espace à des fins dynamiques
- Le maintien des salles, de l'administration
  - o Cette part doit servir le restaurateur en ce qui concerne les salles, et celles-ci doivent être louées afin de rentabiliser au mieux les espaces
  - o Concernant l'administration, sa place est évidemment à cet endroit
- La création de surfaces artisanales et indépendantes
  - o Il faut soutenir les activités locales et régionales et maintenir celles existantes, chez Luc Chappuis par exemple
- Mise à disposition de locaux pour les sociétés locales
  - o C'est déjà le cas, donc pas de changement
- La création d'une garderie, d'une UAPE
  - o L'UAPE a été constituée dans l'intervalle !  
Il ne manque à Cuarnens plus qu'une garderie pour offrir aux familles un service familial au top !





## Un projet – un village – un avenir

### La Cuarnanaise, une plateforme pour tous

Ce groupe de travail avait pour mission de reprendre les travaux préparatoires de *Cuarnens demain* et de réaliser un projet en collaboration avec la société Atelier Nova SA qui nous a apporté son soutien technique et un cadre pour développer notre vision.

La mixité des âges et des sexes s'est également invitée dans la composition de ce groupe, tout en allant chercher bien évidemment des personnes de différents horizons afin d'obtenir des avis contrastés.

Un représentant des Municipalités avoisinantes a été invité ainsi que Pascal Clément – Boulanger-Epicier – afin que chacun donne son point de vue, tant sur un plan technique pour Pascal, que pour un simple avis intéressé sur le plan régional pour les autres.

Laurent Schmid, Municipal à Villars-sous-Yens a également été invité à nous faire part de ses conseils et de l'expérience qu'il a retiré de la rénovation de l'Auberge communale et la grande salle du village

Les séances se sont déroulées du 26 mars au 5 novembre 2019

✓ Les sujets suivants ont été soulevés :

- La question des transports ; axe, fréquence, ...
- Les activités au sein du village, 40 artisans y compris les agriculteurs
- Les activités développées dans la région
- L'âge moyen des habitants et évolution, réponse difficile !
- Trafic routier, env. 1'600 voitures par jour traverse le village, axe Cossonay - L'Isle dans les deux sens
- La sécurité des piétons – sécurisation des accès
- Est-ce qu'un médecin aurait sa place ?
- Occupation potentielle des granges vides !
- Les places de parc
- Dissocier le restaurant et l'appartement de fonction
- Transformation tout en maintenant l'activité
- ...

Beaucoup d'éléments positifs qui ont retenu l'attention de tous.



Il fait également la projection du rendement et des coûts de construction.



## Un projet – un village – un avenir

### Autres séances et divers par le Municipal en charge.

Le soutien de tiers spécialisés m'a paru important pour la présentation de ce rapport.

De ce fait je me suis adressé à :

✓ Christophe Chappuis pour la partie restauration / Hôtel

En tant que villageois et propriétaire de plusieurs établissements publics, j'ai préféré son avis à celui de Gastroconsult pour la réalisation du projet qui nous occupe.

➤ La restauration

Sur ce point nous sommes d'avis d'accorder la priorité à la tradition, au maintien d'une pinte bien vaudoise avec le charme villageois, tout en privilégiant la proximité de la Venoge qui doit être mieux mise en valeur.

Une attention particulière devra être apportée aux installations techniques afin de favoriser l'usage plutôt que l'esthétique ; évidemment si on peut faire les deux c'est bien aussi !

Un chiffre d'affaires projeté de CHF 900'000.—par année est possible pour un couple de tenancier, en tenant compte de 5 semaines de vacances (établissement fermé !).

Dans le projet, nous avons également intégré la possibilité d'effectuer un service traiteur, sujet pas abordé.

Sur la base de ce chiffre d'affaires (CA), Christophe estime légitime de pouvoir demander un loyer de CHF 60'000.— par année (sans l'appartement de fonction), ceci au meilleur de l'exploitation, ce qui veut dire que nous devons imaginer un loyer fixe plus un pourcentage sur le chiffre d'affaires.

➤ Hôtel

Un Hôtel « self-service » avec réservation sur le net, paiement par carte à la réservation serait une solution moderne et efficace à Cuarnens.

Le tenancier pourrait librement exploiter son restaurant sans un risque de devoir tout plaquer pour réceptionner une personne pour l'hôtel.

Les tarifs appliqués par l'Hôtel le Funi à Cossonay peuvent servir de référence puisqu'il s'agit d'un établissement moyen de gamme, ce qui conviendrait à Cuarnens. Prix de la chambre entre CHF 120.—et CHF 190.—.

Sur une base de 4 chambres selon le projet (prix médian CHF 155.--) avec un taux d'occupation de 43% sur 10 mois, le chiffre d'affaires projeté serait de CHF 80'000.--, soit environ CHF 7'000.—de loyer (9% du Chaff).



## Un projet – un village – un avenir

### ✓ Fiduciaire Vermot Sàrl pour le rendement

Lorsque nous avons évoqué le budget d'investissement pour ce projet, il a été tout de suite évident que nous devions nous pencher sur sa rentabilité potentielle.

Nous nous sommes donc adressés à la Fiduciaire Vermot Sàrl pour son expertise complémentaire en tant que gérant d'immeubles notamment.

Pour la bonne compréhension des chiffres avancés par cette dernière, par ceux qui sont appliqués aujourd'hui et ceux projeté par Atelier Nova SA, nous vous proposons comme suit :

#### ➤ Tableau 01 pour le rendement : Valeur locative potentielle annualisée en CHF

Loyers/locaux	Epicerie	Artisans	Hôtel	Rest.	Garderie	Congél	Locaux	Gde salle	Appart	Admin
Vermot	18'000	60'000	58'500	Inclus	24'000	12'000	6'000	6'000	92'400	22'200
Nova	30'000	60'000	10'800	40'000	24'000	12'000	6'000	6'000	91'200	22'200
Commune	20'000	60'000	13'000	36'000	24'000	5'000	00	9'600	100'800	00
<b>Moyenne</b>	<b>22'660</b>	<b>60'000</b>	<b>27'435</b>	<b>38'000</b>	<b>24'000</b>	<b>9'665</b>	<b>6'000</b>	<b>7'200</b>	<b>94'800</b>	<b>22'200</b>

La moyenne est calculée en additionnant les trois prestataires et le total divisé par trois, sauf pour le restaurant, les locaux et l'admin qui sont divisés par deux .

#### La valeur locative moyenne totale est de CHF 311'960.— par année

Selon l'étude menée par la Fiduciaire Vermot Sàrl, le montant des travaux devrait se situer à env. CHF 5'837'000.—

Ce montant tient compte de la valeur locative projetée (CHF 299'100.00), soit un rendement brut de 5.12%

Sur la base des emprunts bancaires sans les fonds propres – le terrain parcelle 106, CHF 435'600.— (1089 m<sup>2</sup> à CHF 400.--/m<sup>2</sup>).

- 1,5% en 1<sup>er</sup> rang (60%)
  - 2.0% en 2<sup>e</sup> rang (40%)
- ainsi que des frais d'entretien pour 1,5% sur l'ensemble des travaux

... il resterait env. CHF 120'000.—/an pour l'amortissement (valeur 2020) sur une durée de 30 ans ou 50 ans selon les directives d'état.

On peut donc dire que ces chiffres sont conformes à ce qui se pratique et donnent une idée de la valeur d'investissement possible par la commune.

De plus, et sur la base de la réflexion de Christophe Chappuis, la valeur locative projetée pour le restaurant et l'hôtel pourrait être majorée comme suit :

**CHF 67'000.— moins CHF 65'435. -- = CHF 1'565. —**

Autant dire que ces chiffres se rejoignent.



## Un projet – un village – un avenir

### ➤ Tableau 02 – comparaison avec les loyers actuels

Loyers/locaux	Epicerie	Hôtel	Rest.	Congélateur	Locaux	Gde salle	Admin
Actuel (2019)	7'800	21'000	00	5'000	00	2'490	00
<b>Moyenne</b>	<b>22'660</b>	<b>27'435</b>	<b>38'000</b>	<b>9'665</b>	<b>6'000</b>	<b>7'200</b>	<b>22'200</b>
<b>Différence</b>	<b>14'860</b>	<b>6'435</b>	<b>38'000</b>	<b>4'665</b>	<b>6000</b>	<b>4'710</b>	<b>22'200</b>

#### Remarques concernant ce tableau :

- Le loyer actuel de l'Hôtel de France de CHF 21'000.— inclus le restaurant et l'appartement du tenancier
- Pour le congélateur, il s'agit d'une estimation, car le montant dans les comptes est couplé avec celui de la grande salle qui est peu louée.  
Le résultat total ne change rien.
- Pour les locaux, il s'agit de ceux mis à disposition des sociétés, y compris la salle des sociétés.

### ➤ Tableau 03 – comparaison des coûts de rénovation / construction

Locaux	Gde salle et administration	Hôtel/restaurant	Salle des sociétés et extérieurs	Epicerie	Grange Chappuis	Total
Atelier Nova	2'233'200	2'108'280	447'888	517'440	3'509'280	8'816'088
Vermot	1'090'800	996'000	480'000	432'000	2'335'800	5'334'600
<b>Moyenne</b>	<b>1'662'000</b>	<b>1'552'140</b>	<b>463'944</b>	<b>474'720</b>	<b>2'922'540</b>	<b>7'075'344</b>

La fiduciaire Vermot Sàrl a calculé les coûts de construction sur la base d'une étude réalisée par les gérances de la place (prix des m<sup>3</sup>).

Y sont également inclus, le prix d'acquisition du bâtiment à Luc Chappuis et les frais de mutations.

Les coûts de construction calculés par Atelier Nova SA reposent sur leur expérience en matière de rénovation.

#### Rénovation de l'Hôtel de France uniquement.

Atelier Nova SA a également chiffré le coût de rénovation de l'Hôtel de France seul ; Il serait de **CHF 2'693'400.— HT**

Sur la base du rendement brut de 5,12% calculé par la Fiduciaire Vermot Sàrl, il faudrait un rendement locatif de **CHF 137'902.--/an !**



## Un projet – un village – un avenir

- Tableau 04 – comparaison des coûts de rénovation globale avec uniquement l'Hôtel de France.

Transformation	Coût construction	Taux	Rendement brut	Loyers moyens	Différence
Hôtel de France	2'693'400	5.12%	137'902	67'000*	-70'902
Globale	7'075'344	5.12%	362'258	311'960	-50'298

\*Valeur locative supérieure

Ce qui est à retenir dans ce comparatif, c'est que la réalisation du projet est théoriquement plus rentable que la rénovation de l'Hôtel de France uniquement.

Ce qui n'est pas inclus dans ce tableau, c'est :

- L'intérêt d'un restaurateur à s'impliquer dans un bâtiment neuf ou partiellement rénové ainsi que le pouvoir attractif de celui-ci
- L'appartement de fonction, qui dans les deux cas n'est pas pris en compte
- L'évolution du loyer en fonction du chiffre d'affaires.

Les éléments suivants sont difficiles à estimer soit :

- Le chiffre d'affaires
- L'évolution démographique de la région
- L'évolution du pouvoir d'achat
- L'évolution des taux d'intérêts
- La position du canton par rapport à la répartition des charges communes/canton

Pour terminer, le rapport de la fiduciaire Vermot Sàrl fait état d'un endettement maximum de CHF 6'000'000--, il faudra trouver la différence ou chercher si des économies sont réalisables, tout en évitant un budget limé et au final explosé par des éléments qui auraient volontairement ou non été oubliés dans le mandat confié !



## Un projet – un village – un avenir

### ✓ UCV pour l'état des finances de la commune et la structure juridique

Le contact pris avec l'UCV avait pour but d'obtenir une situation générale des finances de la commune de Cuarnens et non d'établir une analyse fine relevant du dicastère du Syndic.

Il est à noter qu'une analyse des finances de la commune de Cuarnens sur les exercices 2014 – 2018 a été menée par l'UCV et que celle-ci a été présentée au Conseil en 2019.

*La capacité d'endettement de la commune de Cuarnens est de CHF 10'637'237.00.*

La dette financière de la commune est de CHF 4'414'000.—(08.2020) ce à quoi il faudra ajouter l'investissement lié au changement de la chaudière du CAD et les divers préavis acceptés récemment par le Conseil et déduire un amortissement financier annuel de CHF 145'000.--.

A ce stade, il faut constater que la marge de manœuvre est faible compte tenu des budgets d'investissement pour le projet.

Cependant et étant donné les rendements locatifs projetés, il est évident que la problématique relève de l'endettement et non de la capacité financière de la commune de Cuarnens à l'assumer !

➤ Plusieurs pistes sont possibles :

- Vente d'une partie du patrimoine communal
- Acceptation d'une augmentation des impôts
- Création d'une structure extra communale, c'est-à-dire la constitution d'une société anonyme, ou une autre structure qui se substituerait à la commune pour la réalisation du projet.

Il pourrait s'agir d'un projet public/privé





# Un projet – un village – un avenir

## Remarques personnelles

Par souci de transparence, j'ai relevé ci-dessus les aspects financiers du projet afin que tout en chacun en ait conscience.

Au vu des rendements, on devrait pouvoir réaliser un projet qui n'affectera pas ou peu le taux d'impôt, encore que celui-ci dépendra des décisions qui se prendront prochainement au niveau cantonal, je pense notamment à la répartition de la facture sociale !

Ce qui n'est pas chiffrable, c'est la dynamique qu'un tel projet va apporter au village !

➤ Quelques réflexions à ce sujet :

- Ce projet doit œuvrer comme un aimant pour les futurs habitants et comme un **soutien attractif pour les propriétaires-bailleurs**
- L'axe routier qui mène à la Vallée de Joux passe par Cuarnens depuis Cossonay .  
**Alors profitons-en !**
- Les évènements sanitaires de ce début d'année auront forcément un impact sur l'attitude de la société ces prochaines années, à savoir le besoin de retrouver des racines .  
**Alors profitons-en !**
- La continuité de la mise en valeur de la Venoge qui traverse Cuarnens sera **porteur d'énergies et profitable à tous**.
- Un projet de remise en vigueur de la pisciculture est en cours avec le soutien de la maison de la Rivière à Tolochenaz, l'ARCAM et la commune de Cuarnens .  
**Voilà aussi un bon complément dynamique et attractif !**
- La réalisation d'un projet de cette envergure attirera forcément des commerçants, des entrepreneurs et des nouveaux habitants qui **généreront des ressources à tous les niveaux**.
- Depuis 1985, seules des travaux d'entretiens courants ont été effectués pour l'Hôtel de France !  
Il faut dire que le rendement locatif a permis de pérenniser l'activité du tenancier, en revanche, il n'a pas donné les ressources à la commune pour réaliser des investissements.
- L'intégration du bâtiment de Luc Chappuis permettra la réalisation d'un projet dont un des facteurs prioritaires sera **la diversité des ressources locatives**.
- Les groupes de travail qui ont œuvrés en amont pour la réalisation du projet « Hôtel de France » sont récompensés par le contenu de ce rapport.
- Le syndic qui avait œuvré à la réalisation du collège de Cuarnens était un visionnaire !  
**Paix à son âme et suivons ce chemin.**
- Cuarnens est un exemple de structure scolaire et parascolaire. Il ne manque qu'une garderie .  
**Alors profitons-en !**
- Les taux d'intérêts sont actuellement très bas et devraient le rester .  
**Alors profitons-en !**



# Un projet – un village – un avenir

## Remerciements

Sur le chemin parcouru jusqu'à ce jour, nous avons eu la chance de rencontrer beaucoup de personnes et de personnalités.

Je tiens à exprimer ma vive reconnaissance à :

- **Tous les participants des groupes de travail** ainsi que leurs conjoints pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés pour la réussite de ce projet
- **Christophe Chappuis** pour son professionnalisme, son soutien, son accueil et son dynamisme ; ça fait plaisir !
- **Marc Vermot** pour les échanges, son engagement et le précieux rapport transmis
- **Luc Chappuis** pour sa réceptivité, son ouverture et son attachement à sa commune
- **Lucie von der Mühl**, conseillère en gestion financière publique de l'UCV pour ses explications parfois ardues mais nécessaire
- **Valérie Faine**, cheffe de bureau à la Préfecture du district de Morges pour les précieux conseils apportés
- Atelier Nova SA et plus particulièrement **François Blondel** pour son engagement personnel
- **Mes collègues municipaux** pour leur appui et plus particulièrement **Denise** pour la correction du présent rapport et son regard avisé
- **Mon amie Christine** pour sa compréhension, sa patience et son soutien sans faille
- **Algo, le chien de Christine** pour sa présence en mon absence
- **Enfin toutes les personnes** qui ont œuvrés de près ou de loin à ce projet

## Conclusion

Notre projet est déjà en route, il rassemble des acteurs très intéressés et dynamiques.

Plus que de savoir si oui ou non nous devons continuer, c'est plus avec qui et comment nous souhaitons poursuivre ce projet d'avenir.

Jean-Luc Merminod

